

**Chers adhérents,**

En réponse à notre dernier message, nous avons reçu plusieurs témoignages de soutien et également eu l'agréable surprise de constater un élan de solidarité et de générosité par un groupe d'adhérents à l'initiative d'Angélique Hersant. Leur but étant de soutenir financièrement la MJC et nous les en remercions. Le gala étant annulé, nous n'engageons pas de frais supplémentaires sur cette fin d'année. Reste néanmoins à charge de notre association les salaires des animateurs qui sont couverts par les recettes des cotisations encaissées en début d'année. Nous avons aussi mis en place le principe d'activités partielles pour une majorité de nos salariés. Pour le moment il nous semble plus simple d'attendre la fin officielle du confinement le 11 mai et nous vous informerons du déroulement de la fin de saison et des modalités pour l'année prochaine. Plusieurs possibilités seront alors envisageables : avoir pour la saison prochaine, remboursement au prorata des cours non assurés mais aussi renoncement au remboursement pour soutenir votre association.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et encore merci pour le soutien et l'intérêt que vous portez à la MJC de Mayet